ONU FEMMES
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE L'ELABORATION DE CHARTES LOCALES D'ACQUISITION DE TERROIRS POUR LES FEMMES.

(Projet : « **Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA** »)

Bureau	:	**Bangui – République Centrafricaine**
Date du lancement	:	**09 Septembre 2020**
Date limite de soumission	:	**18 Septembre 2020**
Type de Contrat	:	**Contrat Individuel/SSA**
Niveau de Poste	:	**Consultant (e) National (e)**
Langue de communication	:	**Français**
Durée de Contrat	:	**40 jours**

I. CONTEXTE

Créée en juillet 2010 par la résolution A/64/289 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), a pour mandat de :

- Appuyer les processus intergouvernementaux pour renforcer les cadres normatifs et politiques sur l'égalité des sexes ;
- Fournir un appui aux partenaires nationaux en vue de renforcer la mise en œuvre des accords et normes internationaux ;
- Défendre les droits des femmes et des filles – en particulier de celles qui sont les plus exclues ;
- Réaliser et promouvoir la cohérence dans les travaux du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes ;
- Agir en tant que courtier mondial du savoir et de l'expérience, aligner la pratique sur l'orientation normative

ONU Femmes a une présence Programme en RCA depuis Juillet 2015 en appui aux autorités centrafricaines pour donner une réponse multisectorielle aux besoins spécifiques des femmes en période de crise conformément aux recommandations faites par les femmes en marge du Forum National de Bangui de Mai 2015.

Avec une population de 4,9 millions d'habitants en 2015 et un taux de croissance de 2%, la majorité des habitants sont des femmes (50,2%) vivant principalement dans les zones rurales. La structure démographique du pays montre une supériorité numérique des femmes qui constituent 50,2% de la population dont la majorité réside en zone rurale. La population urbaine représente 41,4 %, avec un taux d'urbanisation annuel de 2,52 %. Toutefois, cela pourrait changer à mesure que les personnes fuient vers les zones urbaines en raison du conflit.

L'agriculture est la principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale, et pour 40% en milieu urbain. Les petites exploitations agricoles constituent l'activité économique prédominante. 85% des communes déclarent l'agriculture comme activité économique principale, suivi de l'élevage (35%). Malheureusement le pays ne dispose pas jusqu'à lors de code agropastoral régissant les terres agricoles.

En outre, de nombreuses disparités persistent entre hommes et femmes dans l'accès aux facteurs de production et handicapent sérieusement la contribution des femmes à l'économie. Ces disparités, exacerbées par le contexte des changements climatiques, sont relatives à l'accès aux ressources de production nécessaires à une agriculture durable, à la capacité financière pour investir, à la participation aux marchés et aux chaînes de valeur, aux compétences entrepreneuriales, aux insuffisances du cadre politique, stratégique et institutionnel d'autonomisation économique des agricultrices. Même si la situation se normalise progressivement, la cohésion familiale, communautaire et sociale a été mise à rude épreuve par les crises.

Les agricultrices se retrouvent principalement dans la production et la commercialisation en l'état des produits du cru. En outre, les femmes ne mesurent pas le manque à gagner lier à leur position dans la filière. Ainsi, elles produisent sur des petites superficies et vendent devant leur maison, au bord des routes ou sur les marchés ruraux à des intermédiaires qui, en gérant le regroupement et le transport vers les marchés urbains, réalisent des gains fabuleux.

En appui aux efforts du Gouvernement de Centrafrique, les Nations Unies (ONU Femmes et la FAO) ont bénéficié d'un appui du Fond de Consolidation de la Paix pour mettre en œuvre le Projet ***« Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA »***.

Ce projet propose d'intervenir sur une des causes structurelles du conflit centrafricain qui est le changement climatique. En effet, il est aujourd'hui admis que le changement climatique a des conséquences considérables et créent des conflits entre les populations tant au milieu urbain que rural. Ce qui rend encore plus pénibles les conditions de vie des communautés particulièrement celles des femmes et des filles dans un contexte où 81 % des femmes sont pauvres en milieu rural contre 69% des hommes. Ces conflits posent des problèmes de sécurité et de développement d'une ampleur inédite, en particulier pour la Centrafrique où la majorité de la population est féminine (50,2%) et dépend de l'environnement, de l'agriculture (principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale), de la pêche et de l'élevage pour les moyens de subsistance des ménages dirigés par les femmes. Le présent projet va donc répondre à ce problème urgent de changement climatique qui a longtemps été une cause des conflits en Centrafrique avec des conséquences sur la résilience des femmes et des filles car elles sont pour la plupart des agricultrices à voir leurs champs détruits sans réponse juridique du fait qu'elles n'ont pas le contrôle ni le droit foncier. Le Projet adresse clairement cette problématique en renforçant la résilience des femmes et des filles à travers la création d'un écosystème.

Pour la mise en œuvre de ce projet, ONU Femmes décide de recruter un (e) Consultant (e) National (e) qui a la responsabilité de mener une étude sur les différents

textes et procédures juridiques, coutumiers existants, afin d'élaborer des chartes locales pour disposer des terroirs aux bénéfices des femmes des deux zones du projet.

Le (la) Consultant (e) aura à travailler sous la supervision directe du Chargé de Programme Genre, Autonomisation Economique et Action Humanitaire de ONU Femmes et en collaboration avec les Ministères Techniques en charge du genre, du foncier et du droit.

II. OBJECTIFS

a. Objectif Général de la Consultation

Doter les femmes et filles bénéficiaires de ce projet des Chartes Locales leur permettre d'acquérir les terroirs pour exploitation agricole.

b. Objectifs spécifiques

- Exploiter et analyser les différents textes et documents juridiques, coutumiers existants dans le pays ;
- Echanger avec les Autorités locales, leaders communautaires et les bénéficiaires du projet sur les possibilités d'acquisition du terroir ;
- Elaborer un draft de charte locale d'acquisition de terroir ;
- Organiser deux ateliers régionaux de validation du draft ;
- Consolider et disposer d'un document de charte locale par zone du projet.

COMPÉTENCES REQUISES :

Le (la) candidat(e) intéressé(e) devra :

- Être titulaire d'un master (BAC+5) en science juridique ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir une expertise d'au moins 5 ans en planification, élaboration des documents juridiques (lois, règlements etc.) sur les questions de droits humains ;
- Avoir une expérience avérée dans l'élaboration des textes de mois en matière de droit foncier serait un atout ;
- Avoir une connaissance particulière dans le domaine du genre (thématique, approche et méthode) au niveau du monde rural.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

Elle doit comporter des éléments suivants :

- Une présentation du profil du/de la Consultant(e) ;
- Compréhension de la mission selon le contexte Centrafricain ;
- Méthodologie de la mission à mener ;
- Un chronogramme d'exécution.

L'évaluation des dossiers de candidatures sera faite selon le système de pondération ci-après :

Critères de sélection de l'offre technique	Points attribués
Motivation et CV	25
Niveau d'étude du consultant	25
Compréhension de la mission et méthodologie de travail	25
Preuve du diplôme de Master	25
TOTAL	100

Le dossier de candidatures ayant obtenu la plus forte note sur le plan technique sera retenu pour la conduite de cette mission.

X. Langue

- Français ;
- La maitrise du Sango serait un atout.

XI. Durée de la mission

La durée de la mission est de quarante (40) jours.

XII. ACHEMINEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être soumis comme suit :

Dépôt Physique à l'adresse suivante : ONU Femmes s/c PNUD-Centrafrique

Registry du Programme des Nations Unies
Pour le Développement (PNUD)
Avenue de l'Independence
B.P. 872, Bangui-RCA

X. Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

Le délai de réception des candidatures est fixé au ***18 Septembre 2020 à 17h00.***

Les dossiers de candidatures incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas acceptés.

Les candidatures féminines sont encouragées.